DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE COMMUNE DE SCIONZIER

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE ARRÊTÉ N°AMV2024 205

Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise SOBECA Scionzier en date du 03 Décembre 2024

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux de pose de poteau (l'opération durera 4h), Avenue du Stade.

ARRÊTE

<u>ARTICLE 1</u>: En raison de ces travaux, la circulation sur l'Avenue du Stade sera en demichaussée par alternat manuel du Lundi 9 Décembre 2024 au Mardi 17 Décembre 2024.

ARTICLE 2: La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise.

<u>ARTICLE 3</u> : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

ARTICLE 4: Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, au Pôle Routes Arrondissement de Bonneville et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au registre des arrêtés Scionzier, le

Le Maire,

Le Maire,

Sandro PÉPIN

A Scionzier, le 03/12/2024